

Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 30 – Mars 2018

Après le temps des débats est venu le temps de la mise en œuvre.

Mettre en œuvre une loi que nous n'avons pas voulue mais que nous devons pourtant connaître.

Apprendre les nouveaux rouages de la négociation d'entreprise et du Comité Social et Economique (CSE).

Admettre que la bataille des moyens syndicaux obtenus par la loi est perdue pour cette fois.

Trouver, parmi les nouveautés qui diminuent les moyens syndicaux, les leviers du syndicalisme de demain.

Parce que l'UmN CFDT ne veut pas gâcher ce qu'il reste de temps syndical pour ruminer sur le passé... nous ferons en sorte de transformer la colère légitime en actions syndicales.

Dans les mois qui viennent, l'UmN CFDT n'aura pas toutes les réponses car l'expérience du Comité Social et Economique, c'est nous tous qui allons la construire, avec les expériences agrégées de chaque section.

Mais vous pourrez compter sur nous.

Les syndicats auront deux tribunes pour s'exprimer prochainement :

- Auprès de la fédération métallurgie lors du Conseil Fédéral à Bierville, le 5-6 avril 2018
- Auprès de la Confédération, lors du Congrès de Rennes, du 4 au 8 juin 2018.

Alors, préparez vos interventions, ce sont des moments où les syndicats sont attendus et écoutés.

Pour l'UmN
Cécile Maire, Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair
Rédaction de la lettre électronique : Cécile Maire
Comité de relecture : Pascal Gervaise, Vivien Orléach, Jean-Louis Turpin

06.84.88.07.12 umncfdt@orange.fr

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre à l'UmN une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique. **Le Mét@llo Normand** est actuellement diffusé aux militant.e.s listé.e.s par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération, à d'autres Unions métaux. Ceux qui la reçoivent sont libres de la faire suivre, par exemple aux adhérent.e.s de leur section. Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr
en informant votre syndicat.

Carnet noir	3
Changement de trésorier à l'UmN CFDT	3
Conflit à La Hague, janvier – février 2018	4
Distribution de tracts chez ACGB à Barentin (syndicat de Caen)	4
Axe Metal (Lisieux) : débrayage des salariés pour les salaires	5
Revalorisation salariale et conditions de travail : la grogne monte à l'usine Arconic (Howmet) de Dives-sur-Mer	6
Rencontre « CV de site » à Flers le 18 janvier 2018	7
Représentativité : décret suite à la mesure de 2017	8
Accords de salaires territoriaux	9
La souscription 2018, c'est parti !	10
Industrie du Futur : inscrivez-vous pour le 12 avril 2018 !	11
Pour la syndicalisation des jeunes et le renouvellement !	12
Formation syndicale	12
A vos agendas !	13

Carnet noir



Lionel Desbrée nous a quittés le 5 janvier 2018. Après une carrière chez Solex qui deviendra une division de Magneti Marelli au début des années 1990, il a quitté l'entreprise en 2012 et s'est consacré principalement à la défense syndicale et à son rôle de conseiller prudhommal. Formé à la mécanique et promu cadre en cours de carrière, il a dirigé à Argentan un service de tests de résistance aux vibrations et chocs thermiques puis a occupé un poste d'industrialisation de logiciels.

Adhérent de longue date à la CFDT, il a aussi assumé la fonction de trésorier du Syndicat Métaux Orne Est pendant une quinzaine d'années et a animé des formations syndicales pour l'Union métaux Normandie.



Changement de trésorier à l'UmN CFDT

Au 1^{er} janvier 2018, Marc Bonvalet et Martial Auger ont échangé leurs responsabilités. Suite au départ en retraite de Marc, Martial Auger est devenu le trésorier de l'UmN, tandis que Marc Bonvalet est désormais son adjoint. Cette transition s'inscrit dans la démarche de renouvellement générationnel voulu par l'UmN et par les intéressés.



Martial et Marc passent 2 à 3 journées par mois dans les locaux de l'UmN pour la trésorerie et travaillent également à distance depuis que l'UmN gère sa trésorerie sur Tréso-syndicat.

Conflit à La Hague, janvier – février 2018

Après deux préavis de grève ponctuelle en novembre 2017, le conflit qui opposait les salariés d'Areva La Hague à leur direction a repris en janvier. L'élément déclencheur : la suppression d'un usage consistant pour les travailleurs postés à récupérer en jours de repos les jours fériés travaillés. Ce droit est utilisé par 75 % des salariés postés.

Une intersyndicale regroupant la CGT, la CFDT et l'UNSA/SPAEN s'est formée pour demander le maintien de cet usage. Devant le mutisme de la Direction, la grève a duré plus de six semaines et a été très suivie.

La direction générale est intervenue pour restaurer l'usage en 2018 et mettre en place une médiation. Le médiateur rendra son rapport avant l'été, sur une mission plus large sur le dialogue social.



Distribution de tracts chez ACGB à Bavent (syndicat de Caen)

ACGB est une chaudronnerie industrielle qui emploie une centaine de personnes et où la CFDT n'est pas implantée. En février 2018, le protocole d'accord préélectoral a été négocié.



Même si la CFDT n'a pas pu présenter de liste, et n'a pas signé le protocole, deux militants du syndicat de Caen ont distribué des tracts. Des contacts ont été pris avec les salariés et avec les élus.

C'était aussi une des premières expériences dans le nouveau cadre législatif du Conseil Social et Economique.

Axe Metal (Lisieux) : débrayage des salariés pour les salaires

A Saint-Désir (Calvados), près de Lisieux, 70 salariés de l'usine Axe Métal ont débrayé, mercredi 24 janvier 2018, pour demander une augmentation de salaire.

Actu.fr, le Pays d'Auge, publié le 24 Jan 18 à 18:35



Environ 70 salariés de l'usine Axe Métal, à Saint-Désir (Calvados), ont débrayé mercredi 24 janvier 2018. (©Le Pays d'Auge)

De mémoire de salariés, c'était une première. Mercredi 24 janvier 2018, environ 70 employés d'Axe Métal, à Saint-Désir (Calvados), se retrouvent à 10h devant l'usine pour un débrayage. Soit la moitié des effectifs de cette entreprise spécialisée dans la fabrication de tôlerie fine.

Cette mobilisation a été organisée, « par les ouvriers », pour peser sur les négociations salariales engagées avec la direction. « Je travaille ici depuis 20 ans, je suis toujours au même coefficient. Vous trouvez ça normal ? » pestait un salarié.

« Mon bureau a toujours été ouvert »

Les responsables de l'entreprise, manifestement surpris, sont allés à la rencontre des salariés. « Je suis à l'usine de 7h15 à 20h30, mon bureau a toujours été ouvert. Les négociations sont en cours, je vous demande de reprendre le travail » leur a dit le directeur général, Josh James.

Les salariés n'ont stoppé leur mouvement que vers 12h, une fois les discussions entre leurs représentants et la direction terminées.

« Nous avons obtenu des augmentations de 25 à 42 euros. Ce débrayage a porté ses fruits. C'est dommage d'en arriver là, mais il fallait ça pour se faire entendre » a réagi Ghislaine Hébert, délégué du personnel CFDT.

Revalorisation salariale et conditions de travail : la grogne monte à l'usine Arconic (Howmet) de Dives-sur-Mer

Ce jeudi 8 février 2018 des salariés de l'entreprise Arconic de Dives-sur-Mer se sont mis en grève. Les raisons de la grogne : une revalorisation des salaires et l'accord des 35 h.

Actu.fr, Publié le 8 Fév 18 à 17:40

Plus de 70 salariés de l'entreprise Arconic de Dives-sur-Mer ont répondu à l'appel de l'intersyndicale jeudi 8 février 2018. (©Le Pays d'Auge)

10 h ce jeudi 8 février 2018, près de 70 salariés prennent position devant l'entreprise Arconic de Dives-sur-Mer (Calvados), à l'appel d'un mouvement de grève lancé par l'intersyndical CFDT, CGT, FO. À l'origine de ce



débrayage : les **négociations salariales** en cours. À l'issue de la dernière réunion mardi 6 février, les syndicats ne sont pas d'accord sur la **revalorisation des salaires**, comme le souligne leur porte-parole, Denis Brard, délégué syndical central CFDT :

« La direction de l'entreprise nous propose une augmentation générale de 0,6 % et une augmentation individuelle de 0,6 %, soit une hausse de 9 € bruts pour un salaire de 1 500 €, ce n'est pas acceptable. »

« Les gens sont usés »

Face à une entreprise de plus de 420 salariés en CDI que les syndicats jugent « en pleine expansion, avec de nouveaux marchés », les grévistes regrettent que « ce que nous propose la direction ne nous permette pas de maintenir notre pouvoir d'achat, mais en plus, nous constatons que nos conditions de travail se dégradent sans cesse ».

Les gens sont usés, il faut que notre direction comprenne que les indicateurs sociaux sur notre site sont dans le rouge et qu'il est de leur responsabilité de tout faire pour améliorer le quotidien des salariés.

L'intersyndicale conteste également les nouvelles positions de l'entreprise sur l'accord des 35 heures, « dénoncé par la direction pour 40 heures » précise-t-elle.

La direction surprise

Du côté de la direction de l'usine (qui fabrique des pièces de haute technologie et des alliages pour l'aéronautique), on se dit « très surpris » de ce mouvement, jugeant la demande des grévistes « pas légitime, nous ne pourrions pas aller au-delà de 1,2 % de revalorisation », en rappelant que le groupe investit actuellement massivement, près de 35 millions d'euros, sur le site de Dives-sur-Mer.

Dans une volonté de pérenniser les emplois sur place. Nous démarrons un nouveau produit, qui nécessite de nouveaux équipements de production, c'est un gros effort réalisé pour garder les emplois.

Par ailleurs, la direction met en avant « les efforts importants depuis trois ans en termes de formation pour les salariés ». Quant aux 35 heures, la direction précise :

Le temps de travail est toujours de 35 heures, les cinq heures de plus sont du temps de pause payé à 100 %.

Plusieurs débrayages ont eu lieu durant la journée, entre 10 h et 12 h, 14 h et 16 h, puis 22 h et minuit pour les équipes de nuit. Le mouvement pourrait se prolonger, puisque l'intersyndicale appelle les salariés en poste le week-end à débrayer 1 h avant la fin de chaque poste.

Rencontre « CV de site » à Flers le 18 janvier 2018

L'Union métaux Normandie a proposé à ses militants une rencontre avec Syndex autour de la démarche « CV de site », dans la continuité des travaux de 2013 (cf *Le Mét@llo Normand* n°7, octobre 2013).

Lors de cette demi-journée, une section (NXP) a pu faire un **retour d'expérience** sur le CV de site réalisé dans son entreprise, appuyant l'exposé de Syndex sur les diverses expériences conduites depuis six ans.

Pour la section NXP, l'expertise a produit des documents très satisfaisants (« CV » et prospective économique) mais la direction locale n'a pas complètement assumé la **démarche paritaire** (direction / élus du personnel) et ne s'en est pas saisie auprès de la direction internationale. La démarche CV de site est un révélateur de la maturité du dialogue social.

Lister les compétences collectives (faire le CV) met **l'activité du travail au cœur de l'expertise** de Syndex. C'est revenir à ce qui fait la

force du collectif de travail, ce qui fait que l'on ne peut pas le laisser disparaître ou se déliter. La **prospective pour trouver de nouvelles activités** peut être interne au groupe (cas de Bosch Mondeville ou Schneider Bourguébus pour les expériences régionales) ou externe avec l'implantation d'une nouvelle entreprise (cas de Gardy Barentin ou Alcatel Eu). Même en situation de crise, la démarche CV de site par du principe qu'il y a toujours des opportunités.

Un des enjeux pour les élus du CE (et demain du CSE) est de créer **les bonnes alliances** au sein de l'entreprise, avec d'autres organisations syndicales mais aussi avec les représentants de l'entreprise à même d'adhérer à la démarche.

Le groupe de travail adossé au CV de site est un peu une **équipe projet**, où les rôles sont plus souples que dans les instances. Il peut y avoir un piège quand le groupe perdure trop longtemps, avec le risque de se substituer au CE.

Les représentants des sections et syndicats présents ont pu s'imprégner de la proposition originale qu'est le CV de site et la projeter dans les entreprises qu'ils connaissent.

Notre travail syndical sur l'emploi est un long chemin !



Représentativité : décret suite à la mesure de 2017

Comme en 2013, les résultats électoraux de toutes les entreprises ont été compilés en 2017 par le ministère du travail.

Par rapport à 2013, au niveau national dans la métallurgie, la CGT est en forte baisse, CFDT et FO sont en baisse, la CFE CGC est en hausse. La CFTC n'est plus représentative.

En fin d'année 2017, un décret est paru pour dire ce qu'est la **représentativité territoriale de chaque organisation syndicale dans la métallurgie**. Voici l'extrait qui concerne la Normandie.

Libellé IDCC	CGT	CFDT	CGT-FO	CFTC	CFE-CGC	UNSA	SOLIDAIRES	Autres syndicats
METALLURGIE MANCHE	24,06%	43,50%	19,33%		13,11%			
METALLURGIE EURE	41,39%	33,65%	14,92%		10,04%			
METALLURGIE CALVADOS	21,04%	29,85%	14,04%		11,76%		14,41%	GSEA : 8,88%
METALLURGIE ORNE	25,03%	43,27%	15,86%		15,83%			
METALLURGIE LE HAVRE (SEINE-MARITIME)	50,51%	13,64%	14,27%		21,58%			
METALLURGIE ROUEN DIEPPE (SEINE-MARITIME)	45,25%	25,40%	9,52%		19,84%			
METALLURGIE	30,30%	29,10%	18,58%		22,02%			

Sur décision du ministère du travail, les voix des cadres ont été réinjectés dans les territoires (même si les conventions collectives territoriales ne concernent que les non cadres). Cela fait monter mécaniquement la représentativité de la CFE-CGC.

Comme dans 3 territoires en France le syndicat GSEA (dont fait partie le SIA de PSA) est déclaré représentatif dans le Calvados car il obtient plus de 8% des voix, même s'il n'obtient des voix que sur un seul site (PSA Cormelles-le-Royal). La CFDT pourrait contester le décret de représentativité sur ce point mais dans tous les cas, cela prendra du temps.

Dans les trois conventions collectives territoriales de l'ex Basse-Normandie, même si la CFDT est la première organisation syndicale, elle perd la position d'arbitre de la négociation. Cette position de force est maintenue dans l'Eure et gagnée pour Rouen Dieppe. Au Havre, la CFDT a fortement progressée et passe cette fois la barre des 8%.

Bravo à tous les militants, ces résultats sont le fait des élections en entreprise !

Accords de salaires territoriaux

Les 3 conventions collectives de la Seine-Maritime et de l'Eure ont terminé les négociations 2018 sur les minima de salaires sur le point (qui permet le calcul de la prime d'ancienneté).

Bravo aux négociateurs qui ont obtenu au moins 1.5% d'augmentation et jusqu'à 1.9% sur certains coefficients.

Vous trouverez ci-après le salaire minimal annuel (en euros, brut). Les primes exceptionnelles et d'ancienneté sont exclues du calcul du salaire minima brut annuel.

	Le Havre 2018	% Le Havre	Eure 2018	% Eure	Rouen Dieppe 2018	% Rouen Dieppe
140	18310	1,5%	18187	1,5%	18493	1,7%
145	18363	1,5%	18207	1,5%	18540	1,7%
155	18382	1,5%	18228	1,5%	18587	1,7%
170	18404	1,5%	18485	1,5%	18662	1,7%
180	18457	1,5%	19020	1,5%	19035	1,7%
190	18803	1,9%	19707	1,5%	19646	1,7%
215	19956	1,5%	21381	1,5%	20847	1,7%
225	20582	1,5%	21800	1,5%	21624	1,7%
240	21791	1,5%	23005	1,5%	23003	1,7%
255	22955	1,9%	24048	1,5%	23790	1,7%
270	24079	1,5%	25183	1,5%	25024	1,7%
285	25503	1,5%	26197	1,5%	26406	1,7%
305	26893	1,5%	27908	1,5%	27950	1,7%
335	29507	1,5%	30370	1,5%	30618	1,7%
365	31951	1,5%	32552	1,5%	33298	1,7%
395	34610	1,5%	35317	1,5%	35994	1,7%

La valeur du point évolue comme suit :

Point	5,48	0,92%	5,58	0,18%	5,48	0,92%
-------	-------------	-------	-------------	-------	-------------	-------

Le point sert à calculer la prime d'ancienneté. Pour mémoire :

$$\text{Prime d'ancienneté}^1 = (\text{point}) \times (\text{coefficient}) \times (\text{ancienneté}^2/100)$$

Pour l'Orne, le Calvados et la Manche, le démarrage des négociations vient d'avoir lieu. A suivre dans le prochain numéro.

¹ Ce calcul est majoré de 5% pour les ouvriers et de 7% pour la maîtrise d'atelier. Pour les autres, pas de majoration.

² Applicable à partir de 3 ans et jusqu'à 15 ans d'ancienneté

La souscription 2018, c'est parti !

Le principe : vendre dans les entreprises où nous sommes implantés un ticket à 2€ aux non-adhérents comme contribution à notre action syndicale. C'est une façon d'identifier nos sympathisants, et de créer de la convivialité autour du syndicalisme.

A nous d'en faire un outil de syndicalisation et de proximité avec les salariés !

Cette année, les syndicats normands ont commandé 3000 tickets ! Ce qui est un record sur les 10 dernières années.

Nous reconduisons le fonctionnement des années antérieures à savoir :

- 70% des recettes des billets reviennent au syndicat et peuvent permettre de faire des lots complémentaires ou toute autre action de développement
- Les invendus sont à la charge des syndicats
- L'UmN a facturé aux syndicats 30% du montant des carnets remis fin février.
- L'UmN fera quelques lots régionaux.



Les talons et listes des billets vendus doivent revenir à l'UmN pour **le 17 mai**. Le tirage national a lieu le 8 juin.

Voici les lots nationaux :

- 1 vélo électrique d'une valeur de 1500 €
- 2 tablettes
- 2 extracteurs de jus
- 2 caméras sport
- 3 enceintes Bluetooth
- 2 montres connectées

Industrie du Futur : inscrivez-vous pour le 12 avril 2018 !

Le Mét@llo Normand vous rappelle



10-18 quartier du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 06 84 88 07 12

umncfdt@orange.fr

Le 19 février 2018

« Industrie du Futur » Pour une participation des salariés aux changements !

Le 12 avril 2018

A Castellamare, 2 rue Michel d'Ornano, 14640 Villers/mer

Les mutations numériques transforment nos modes de production et nos organisations de travail.

Objectifs de la journée thématique

- Comprendre ce qu'y est aujourd'hui appelé « l'Industrie du Futur »
- Appréhender les conséquences sur le nombre d'emplois, la nature des emplois, l'organisation du travail, les conditions de travail.
- Identifier les évolutions en cours de sa propre entreprise.
- Dégager des pistes de dialogue avec la direction
- Dégager des pistes d'accompagnement du changement dans l'intérêt des salariés

Méthode

Exposés

Echanges en grand groupe sur le vécu des changements en entreprise

Travaux en sous-groupe

Intervenants

Alain Larose, Secrétaire National FGMM-CFDT

Anne-Gaëlle Lefevre, Syndex Métaux



Pour la syndicalisation des jeunes et le renouvellement !

L'Union métaux Normandie lance un grand recrutement de « jeunes » militants et adhérents pour une formation axée sur la syndicalisation et le travail collectif qui mène au développement de la CFDT.

**Nous comptons sur vous tous pour rassembler
50 personnes le 20 et 21 septembre 2018 !**



PROGRAMME DE LA FORMATION

Agir pour le syndicalisme de demain

Public : militant.e.s et adhérent.e.s CFDT né.e.s en 1977 et après

Durée : 2 jours

Nombre de participants : 50

Objectifs de la formation

- ✚ Comprendre notre syndicalisme d'adhérents
- ✚ Se projeter dans un avenir collectif
- ✚ Comprendre les mécanismes de l'adhésion
- ✚ Acquérir les arguments pour convaincre
- ✚ Construire un plan d'action à partir d'un état des lieux

Formation syndicale

6 journées « Lois Travail » se sont bien déroulées. Il reste le 23 mars à Evreux et le 26 mars à Alençon. L'UmN programmera une autre session « Lois Travail » à Lisieux entre mai et septembre.

La formation « **Négocier les protocoles d'accords pré-électorales (PAP) en vue d'une nouvelle implantation syndicale** » a eu lieu le 27 février. Cette journée très appréciée peut maintenant être déclinée en information aux sections pendant les conseils de syndicat (nous demander), en se concentrant sur le contenu du PAP.

Le programme de formation avec les nouveaux intitulés (« Comité social et économique ») sera envoyé prochainement aux syndicats.



A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
21 MARS 2018	Caen		
12 AVRIL 2018			Journée industrie du futur, Villers
20 AVRIL 2018	Lisieux		
15 MAI 2018		Villers	
27 JUIN 2018	Caen		
5 JUILLET 2018			Assemblée générale de l'UmN, Colombelles
20 ET 21 SEPT 2018			« Agir pour le syndicalisme de demain », Villers
18 OCTOBRE 2018		Villers	

En vert, public spécifique. En bleu, large public militant.